

Marie Moret à monsieur A. Chord, 28 juin 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (244r, 245v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur A. Chord, 28 juin 1897,
consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46755>

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Chord, A.](#)

Lieu de destinationCalle 55, La Plata (Argentine)

Description

RésuméRéponse à la lettre de Chord adressée à François Dequenne le 18 mai 1897, contenant la somme de 25 F. Inscription de Chord parmi les abonnés au *Devoir* ; envoi des numéros du journal de janvier à juin 1897. Demande faite à Garnier frères d'un abonnement annuel au nom d'A. Chord à la revue *L'Écho de l'enseignement*. Envoi de livres et brochures : *Solutions sociales* et *Le Gouvernement...*, *La politique du travail*, *Études sociales* n° 3 à 10 , de Godin, *l'Histoire des pionniers de Rochdale*, etc. Signale à A. Chord que le bureau du *Devoir* ne fait pas les commissions en librairie et que sa démarche à l'égard de Garnier frères est exceptionnelle. Compliments à A. Chord « pour votre œuvre ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Librairie](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Garnier frères](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 1 à 10*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884-1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *La politique du travail et la politique des priviléges*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1875.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Solutions sociales*, Paris, A. Le Chevalier, 1871.](#)
- [Holyoake \(George-Jacob\), *Histoire des équitables pionniers de Rochdale*, traduit par Marie Moret, 2e éd., Guise, bureau du journal « le Devoir », 1890.](#)
- [L'Écho de l'enseignement primaire](#), Paris, 1892-1897.

Lieux cités [6, rue des Saints-Pères, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 16/11/2023

Guise Familière
28 juillet 1897

Monsieur A. Chord,

M. Duguenne, Ed^r. Gérant de
la revue Familière, me
transmet votre lettre du 18 mai
et la somme de 25 francs qui y
était jointe, me priant de
donner suite à votre demande,
"Le Doreau étant ma propriété
personnelle."

En conséquence, Monsieur,
j'ai en l'honneur de vous envoyer
au rang des abonnés de "Doreau"
et je vous adresse — par ce
mème courrier — les numéros
versus depuis le commencement
de l'année, soit Janvier, Février,
Mars avril, Mai et Juin courant.

Prix de l'abonnement
annuel du "Doreau" — 11,-
Parce même courrier
aussi, j'envie à
Messieurs Garnier Frères
Administrateurs de
"L'Echo de l'enseignement"
6 rue des Saints-Pères, Paris
un chèque de — — — 7.50
pour votre abonnement
annuel du dit journal.
Je leur recommande de
vous envoyer immédiatement
les numéros versus depuis
le 1 de ce mois.
Pour courrir le salles
de la somme je vous
adresse, parce même courrier
"Solutions Sociales" — 5,-
"Le Gouvernement" — 4,-
plus les études sociales
n° 3 à 10, "La paléogéologie
du travail", "l'histoire des

4
11
pionniers de l'ordre
etc., etc.

2.
Faites-moi je vous en
voie la grâce, Monsieur,
je ne pas vous arrêter au
fait que le total de ce que je
vous ~~ai~~ ^{ai} dépasse la somme
de 15 francs. C'est un vrai
plaisir pour moi de répondre
les idées que je crois utiles.

Notre lotte demande le
catalogue de nos diverses
publications ? Celles-ci sont
tout simplement inscrites
sur les deux dernières pages de
la couverture du "Droit".
N'oubliez prendre note que le
Bureau du Journal ne fait
pas les commissions en
librairie ; ce que nous
avons fait pour "l'écho
de l'enseignement" ne para-

raît se renouveler quelque
heures que nous soyons
dans le cas de nous retrouver en
ce point.

Agréer je vous prie,
Monsieur, avec mes
salutations pour votre
bonne, l'expression
de mes sentiments
très distingués

Mme J. B. A. Gérin

17. Les envais que je vous
fais sort en trois
séances.